

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 40 (1983)

Heft: 4

Rubrik: Page du lecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

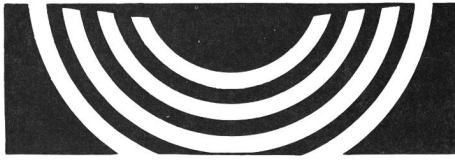
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Écrivez-nous!

Avez-vous une remarque à faire au sujet de la revue? Écrivez-nous! Quelque chose à suggérer? Nous en serons heureux! Avez-vous un problème touchant à un aspect quelconque du sport que vous pratiquez et pensez-vous que nous puissions vous aider à le résoudre? Faites-nous en part! S'il présente un intérêt de portée suffisamment générale, nous vous répondrons par ma plume ou par celle d'un spécialiste si la question est trop spécifique! (Y.J.)

Bibliothèque de prêt

Mme Annie Beugger
28, Champ d'Anier
1209 Genève

M'intéressant beaucoup au sport en général et à la gymnastique en particulier, je me permets aujourd'hui de m'adresser à vous afin de recevoir quelques informations.

1. Existe-t-il une liste des livres, manuels, etc. disponibles à la bibliothèque de prêt de Macolin et quelles sont les conditions pour recourir au prêt?

2. Avant qu'elle ne s'appelle «MACOLIN», la revue «JEUNESSE ET SPORT» a déjà retenu mon attention et j'ai trouvé cette lecture fort intéressante. Afin de la recevoir régulièrement, j'aimerais souscrire un abonnement.

En vous remerciant...

Réponse

Votre lettre pose, en particulier, une question relative à la bibliothèque de prêt de l'EFGS à laquelle il m'est agréable de répondre, car elle concerne tous les lecteurs de MACOLIN.

La bibliothèque-médiathèque de l'EFGS prête gratuitement les livres et les films (entre autres) qui sont en sa possession. (Je me borne, ici, au livres.) On trouve, sur place, un catalogue traditionnel par fiches. Le service de prêt renseigne et contrôle la remise des ouvrages. Comme cela se fait dans toutes les bibliothèques analogues, il faut remplir un bulletin pour obtenir un livre en prêt. Une commande peut aussi être faite par téléphone ou par écrit. Le bulletin sera signé, dans ce cas, à la réception du

livre et retourné aussitôt à l'EFGS. Le délai de prêt des livres est de un mois, délai qui, sur demande, peut être prolongé.

La bibliothèque de l'EFGS compte plus de 40 000 ouvrages. La littérature sportive de langue française est assez complète, du moins en ce qui concerne ces dix dernières années. En 1982, plus de 36 000 prêts de livres ont été effectués. Notons encore qu'une petite salle de lecture est intégrée à la bibliothèque et qu'elle est très utilisée, les lecteurs – tout comme ceux qui désirent emprunter un livre – ayant le rayonnage directement à portée de main. Il va de soi que ce système repose sur un principe de confiance bienvenu dans un milieu sportif et qui, il faut bien le relever, est profondément respecté et apprécié des visiteurs. Notons encore qu'il n'est pas besoin d'être membre d'une société sportive pour obtenir des livres en prêt.

J'espère que cette réponse vous donnera satisfaction. Merci de vous abonner à MACOLIN. J'ose croire que la revue vous donnera pleine satisfaction et que vous accepterez de la faire connaître autour de vous. (Y.J.)

Fair play

M. Claude Compondu
87, Ancienne-Route
1218 Grand-Saconnex

Je désire participer à l'action Fair play au sein de mon club. Comme j'ai lu dans la revue qu'il existait du matériel de propagande, je me permets de vous demander à qui et à quelles conditions je puis me le procurer.

Je suis moniteur de tennis de table au CTT Châtelaïne et, par là, je peux (je dois même) éduquer les jeunes joueurs qui suivent mes cours.

Réponse

La campagne en faveur du «Fair play» a été lancée par l'Association suisse du sport. C'est à elle qu'il faut s'adresser (ASS – Fair play, case postale 12, 3000 Berne 32) pour obtenir le matériel en question. Je pense que vous faites bien de vous préoccuper de ce problème, surtout si vous avez à faire à des jeunes, qui doivent absolument apprendre que l'esprit sportif est un élément indispensable à l'existence même du sport et que, sans lui, le sport n'est plus, la plupart du temps, qu'une vulgaire foire d'empoigne.

